

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 42

Artikel: Causerie vinicole
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Causerie vinicole.

Voici les vendanges, et quelles vendanges! De longtemps la vigne n'a présenté un aspect aussi peu réjouissant.

Partout où la grêle a frappé, c'est triste, profondément triste. Il semble qu'une sorte de consommation s'est emparée des ceps et que la sève n'y circule plus.

Les feuilles jaunies tombent avant le temps et mettent à nu quelques pauvres grappes vertes et meurtries, qui donneront Dieu sait quel vin!

En revanche, les rares parchets épargnés par le fléau font plaisir à voir et fourniront à leurs propriétaires quelques pièces de choix, pourvu que le beau temps favorise la cueillette.

Mais ce beau temps si désiré ne vient pas, et dans maints endroits le raisin est vert, et le « pourri » en diminuera encore la qualité.

Pauvre *vin de la révision!* tu seras comme ta marraine, aimé des uns, dédaigné des autres; on te trouvera des qualités par-ci et des défauts par-là; puis, somme toute, on te boira quand même.

On ne parle plus que pour mémoire des 1868 et 69; reste quelques caves de 1870, généralement aux mains de la spéculation et du commerce, qui, vu la qualité exceptionnelle de ce produit et sa rareté, ne ne s'en dessaisiront qu'à des prix très élevés.

Dès lors, cette sorte quittera les modestes sphères de la consommation à la boîte, pour s'élever, sous verre, dans les régions glorieuses où le vin n'est plus qu'un médicament ou une fantaisie.

Le palais des Vaudois, qu'a rendu délicat une série de bonnes années, subira forcément une longue période d'humiliation et de pénitence.

Le vin de la dernière récolte, ce pauvre *burbaki*, tant décrié, va maintenant devenir l'objet des plus tendres caresses des consommateurs, de ceux-mêmes qui jusqu'ici lui ont tenu rigueur.

Qui sait (les coups du sort sont imprévus) si le 1871 ne servira pas, en mainte occasion, d'auxiliaire à son opulent frère aîné et ne s'élèvera pas jusqu'à lui...:

La renoncule un jour, dans un banquet,
Avec l'œillet se trouva réunie;
Elle eut le lendemain le parfum de l'œillet:
« On ne peut que gagner en bonne compagnie. »

Dans le cas particulier, la réputation et le parfum de l'œillet sont de force à supporter bien des renoncules.

..

Quoiqu'il en soit, pour les amateurs du vin si parfait de 1870, l'époque de transition sera laborieuse.

Le *burbaki* aura deux conquêtes à faire : celle du palais et celle de l'estomac, toutes deux seront également pénibles.

Cependant, depuis quelque temps, on pourrait croire qu'il s'arme pour la lutte. Sa couleur devient chatoyante, sa limpidité est parfaite, et ces dehors, en séduisant l'œil, prédisposent favorablement le dégustateur.

Au palais, le 1871 vaut mieux que sa réputation primitive. On le disait aqueux, sans saveur et dépourvu de ce qu'on nomme le « bouquet. » Mais le temps a apporté quelques correctifs à ces défauts, il s'est mûri, s'est fait en vase.

Petit à petit, on lui découvre des qualités, on en dit du bien, et, dans un prochain avenir, je soupçonne fort ceux qui, dans d'autres temps, lui ont jeté la pierre, d'être bien aises de la retirer pour s'en humecter les lèvres.

Pour les estomacs qui réclament un vin chaud, évidemment le *burbaki* ne fera pas leur affaire; mais n'oublions pas que, dans la chose qui nous occupe, la nécessité est la mère du contentement.

Une historiette pour finir:

Quelques amis (dont un Vaudois de qui je tiens ces détails) soupaient ensemble dans un bon restaurant de New-York.

Après avoir bu quelques bouteilles d'excellent Pommard, qui les avaient mis en gaieté, ils firent demander le maître du restaurant.

— Monsieur, le vin qu'on nous a servi n'est pas du véritable Pommard.

— Qu'est-ce qui peut vous faire supposer....?

— C'est l'étiquette qui porte le nom de: *Pommard* écrit avec deux *m*, tandis qu'il n'en faut qu'un.

— Eh bien! Messieurs, non seulement je crois pouvoir garantir l'acte d'origine de mon Pommard, mais je maintiens jusqu'à plus ample informé que l'orthographe des étiquettes est la bonne.

Là-dessus un pari s'engage et dix bouteilles de Pommard en sont l'enjeu.

Chacun apporte ses preuves, ses témoins; l'un sa carte de France, l'autre son dictionnaire géographique (un Bouillet, s. v. p.), un troisième se munit d'un excellent guide.

De tout le poids d'une autorité jusqu'alors incontestée, ces trois témoins donnent tort au restaura-

teur, qui, en véritable Yankee, verse son enjeu séance tenante.

Mais il ne se tint pas pour battu.

A quelque temps de là, il trouva chez un libraire une carte de la France où le nom de la ville de Pommard était écrit avec deux *m*.

Il fit convoquer ses vainqueurs.

Là, nouveaux débats, à la suite desquels, d'un commun accord, on écrivit au maire de Pommard pour lui soumettre le cas en litige, entendu que son appréciation serait sans appel.

Ce fonctionnaire, qui était en même temps marchand de vins, fut assez obligeant pour répondre, par retour du steamer, à ses curieux correspondants, et voici la substance de sa réponse :

« Quoique bien des personnes, même dans notre localité, écrivent *Pomard*, l'orthographe officielle du nom de notre ville, comme vous pourrez vous en convaincre par mon sceau et celui de la poste, est *Pommard*.

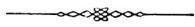
» Je ne vous donne pourtant pas ces raisons comme une preuve absolue, mais mon opinion personnelle est que Pommard doit s'écrire avec deux *m*. »

Dès lors, la cause était entendue.

Et quand nos joyeux amis sortirent du restaurant, ils avaient quatre-vingts dollars de moins, mais en plus une franche gaieté et l'orthographe exacte du nom de Pommard.

Thermes-de-Lessus, 15 octobre 1872.

L. C.



On nous annonce comme très prochaine l'arrivée à Lausanne de Mlle Agar, premier sujet de la Comédie française, accompagnée de M^{es} Lemaire, Riga et Roussel, de l'Odéon, et MM. Gibeau et Randoux, de la Comédie française.

Tous les amateurs du théâtre s'empresseront, sans doute, d'aller entendre ces artistes, qui ne donneront, nous dit-on, qu'une seule représentation dans notre ville.

A ce propos, nous croyons faire plaisir au public lausannois en lui donnant quelques nouvelles des principaux artistes lyriques ou dramatiques que nous avons applaudis sur notre petite scène dans les hivers de 1871 et 1872. Presque tous ont pris le chemin de la France, où ils sont dispersés dans les divers théâtres de province.

Mlle Regnault est au Grand-Théâtre de Bordeaux, où elle obtient de grands succès par la finesse et la délicatesse de son jeu. Elle s'y montre comédienne alerte, spirituelle et chanteuse élégante.

M. Wirth joue sur la même scène.

M. Dufoye, le larouette, a, dit-on, échoué à Brest.

M. Martin, baryton, qui nous a tant amusés l'hiver dernier dans les *Noces de Jeannette*, n'a pas été heureux dans ses débuts à Bruxelles. Il vient de contracter un engagement à Genève.

M. Genevois est engagé au Liceo de Barcelone jusqu'au 10 décembre. De là, il ira chanter à la Scala, pendant le carnaval et le carême.

Le ténor Billon, qui était à Besançon, n'y a pas eu de succès après sa première audition. Nous ne savons où il ira planter sa tente.

M. Plessy, l'un des régisseurs de la troupe Lejeune, l'hiver dernier, est actuellement second régisseur au théâtre Chave, de Marseille, où, concurremment à ses fonctions administratives, il prend quelquefois les rôles de genre. Sa fille, Mlle Louise Plessy, s'est vouée à la scène et joue au même théâtre.

M. Victor, qui s'acquittait si bien du rôle de M. Bizot, dans le *Gamin de Paris*, est à Toulouse, où sa verve comique a réussi et lui a valu de légitimes succès.

M. Courtois, basse chantante, ancien directeur de notre troupe lyrique, est engagé au Théâtre-Royal d'Anvers.

Notre aimable prima-donna, Mme Prévost, est au *Grand-Théâtre* de Versailles. « Parmi les artistes de ce théâtre, » dit un journal de Paris, « il en est une dont le talent était depuis longtemps l'objet de la plus vive et de la plus légitime sympathie. Ceux qui l'avaient entendue à la saison dernière ne pouvaient s'empêcher de faire éclater leur joie de la voir rester parmi nous ; son éloge était dans toutes les bouches, son succès assuré à l'avance. Nos lecteurs ont déjà reconnu Mme Prévost, notre première chanteuse. Sa rentrée dans la *Fille du Régiment*, un de ses rôles favoris, a été des plus brillantes. Saluée par de chaleureux applaudissements, elle a pu immédiatement se convaincre qu'elle n'avait rien perdu des faveurs et de la sympathie du public ; son talent n'a pas changé, sa voix n'est ni d'un volume ni d'une étendue considérables, mais elle sait la conduire avec une méthode et un art parfaits. Elle chante avec âme, ampleur, et surtout vocalise avec une finesse et une grâce exquises. »

Voilà comment Mme Prévost est appréciée en France. Nous avons donc tout lieu de nous réjouir lorsqu'on nous fait espérer sa réapparition sur notre scène vers le printemps prochain.

Personne, non plus, n'a oublié une artiste d'un autre genre, dont le passage à Lausanne a été une véritable bonne fortune pour les Lausannois. Nous voulons parler de Mlle Scriwaneck, cette inimitable émule de Déjazet, qui se trouve actuellement à Avesnes. Le *Nouvelliste d'Avesnes* en parle en ces termes : « Mlle Scriwaneck gardera volontiers le souvenir de l'empressement que nous lui avons témoigné, de même que nous nous rappellerons longtemps la soirée qu'elle nous a donnée. Jamais, peut-être, on n'a tant ri dans une salle de spectacle : nous sommes si peu habitués à rencontrer des acteurs capables de provoquer une franche gaieté. »

Espérons aussi qu'elle nous reviendra. Chose inouïe, Mlle Déjazet, qui a créé le genre dont Mlle Scriwaneck s'acquitte avec tant de talent, Mlle Déjazet, disons-nous, qui est née le 30 août 1798, et qui débuta à l'âge de cinq ans, joue encore aujourd'hui les travestis, les rôles de bébé, au Gymnase